



NOTICE RELATIVE
- à l'intervention pour le paiement du minerval
et
- au prêt « solde minerval »
destinée aux étudiants belges et assimilés

Information

La Cellule sociale des étudiants peut accorder, sur base de certains critères :

- une intervention pour le paiement du minerval

En cas d'octroi, le montant de 1 194 € (*) sera ramené à 835 €.

Si vous avez déjà payé 1 194 €, le Service des inscriptions vous remboursera la différence.

(*) Si vous êtes en situation d'allègement à l'inscription et devez payer un montant calculé au prorata du nombre de crédits de votre PAE, la Cellule sociale des étudiants vous précisera, en cas d'octroi, le montant réduit.

et/ou

- un prêt « solde minerval »

Ce prêt, remboursable sans intérêt, permet d'échelonner le paiement du solde du minerval jusqu'en juin 2027 au plus tard.

Vous devez d'abord verser directement l'acompte de 50 € au compte du Service des inscriptions

(cf. invitation à payer) pour le 31 octobre au plus tard (*).

En cas d'octroi du prêt, la Cellule sociale des étudiants verse le solde de votre minerval au Service des inscriptions.

Vous remboursez le prêt à la Cellule sociale en plusieurs mensualités.

(*) ou dans le délai communiqué par le Service des inscriptions si vous introduisez une demande de prêt suite à un refus d'allocation d'études de la F.W.B.

Procédure de demande

Vous complétez le formulaire de demande unique et rassemblez les documents demandés.

Pour introduire votre demande :

- soit vous envoyez votre dossier par mail à la Cellule sociale à l'adresse sse@unamur.be. Dans ce cas, veillez à bien enregistrer le formulaire et tous les documents à joindre dans un fichier unique de format pdf.

Seuls les dossiers sous ce format seront traités.

- soit vous remettez personnellement votre dossier à un assistant social à l'occasion d'une permanence de la Cellule sociale.

Un assistant social accusera réception de votre demande et vous précisera, le cas échéant, le(s) document(s) manquant(s).

Si votre dossier est complet (formulaire + tous les documents demandés), l'assistant social examinera votre demande et vous communiquera la décision :

- soit par mail à votre adresse « ...@student.unamur.be » dans le meilleur délai possible

- soit en direct lors de votre venue à la Cellule sociale.

Dates limites

- A partir du 23 septembre et pour autant que vous ayez reçu votre attestation d'inscription effective.

- Au plus tard :

Intervention pour le paiement du minerval : le 31 août **2027**.

Prêt « solde minerval » :

- le 22 janvier 2027 si vous n'avez pas introduit de demande d'allocation d'études auprès de la F.W.B.

- OU le 23 avril 2027 si vous devez payer votre minerval suite au refus d'allocation d'études de la F.W.B. communiqué après le 1^{er} février 2027.

La Cellule sociale des étudiants se tient à votre disposition pour répondre à toute question relative au formulaire et/ou aux documents demandés.



SERVICE VIE DE
LA COMMUNAUTÉ
UNIVERSITAIRE
CELLULE SOCIALE
DES ÉTUDIANTS

FORMULAIRE DE DEMANDE
d'intervention pour le paiement du minerval
et de prêt « solde minerval »
destiné aux étudiants belges et assimilés (°)

(°) dont les étudiants européens, domiciliés en Belgique, qui déclarent des revenus (jobs étudiant exceptés) en Belgique OU dont le(s) parent(s) (ou le conjoint) déclare(nt) des revenus en Belgique ET les étudiants HUE assimilés par le Service des inscriptions

Merci de cocher les cases et joindre les documents (voir *) qui correspondent à votre situation.

Présentation de l'étudiant

Nom : Prénom :

Numéro d'étudiant (carte d'étudiant) : _ _ _ _ _

N° de téléphone des parents :

☐ Demande d'allocation d'études à la Fédération Wallonie-Bruxelles

Numéro du dossier : _ _ _ _ _

Numéro de registre national de l'étudiant : _ _ _ . _ _ _ . _ _ _ - _ _ _ _ . _ _ _

☐ en attente de la décision

*** copie du mail avec l'accusé de réception (si demande en ligne)**

*** copie du récépissé d'envoi du recommandé (si demande par courrier recommandé)**

☐ notification de la décision reçue *** copie de la notification de la décision recto verso**

☐ Koteur

☐ Navetteur

☐ domicile à + 20 kms de Namur

☐ carte train scolaire ou abonnement TEC

Inscription en 2026-2027

Faculté, section :

O Bachelier

O 60 premiers crédits

O Master

O Demande d'allègement de programme à l'inscription. Nombre de crédits :

O Recours introduit suite à un refus d'inscription pour cause de non finançabilité

*** copie de la lettre d'accord de dérogation**

Année de fin d'études secondaires :

Etudes accomplies après le secondaire :

Année acad.	Programme d'études	Type court	Type long	Réussite ou échec	Nombre crédits acquis/valorisés
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		

Situation familiale actuelle

- * **composition de ménage récente (2 mois maximum, délivrée par l'Administration communale ou téléchargeable sur : <https://mondossier.rrn.fgov.be>)**
- * **preuve d'inscription pour chaque personne inscrite en enseignement supérieur en 2026-2027 (vous excepté)**
- * **copie de l'attestation délivrée par le Service public fédéral (Direction générale personnes handicapées) pour chaque personne reconnue invalide à + 66%**

Personnes avec qui vous êtes actuellement domicilié (vous y compris) :

Nom et prénom	Lien de parenté	Inscrit en supérieur	Invalide à + 66%
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐

Situation socio-professionnelle

- * **pour chaque personne copie de l'avertissement-extrait de rôle des revenus de 2024 (exercice d'imposition 2025)**

	Père-Mère Beau-père Belle-mère Autre personne	Père-Mère Beau-père Belle-mère Autre personne	Etudiant	Conjoint de l'étudiant
1. Revenus professionnels				
- salarié	☐	☐	☐	☐
- indépendant/dirigeant entreprise à titre principal	☐	☐	☐	☐
- indépendant/dirigeant entreprise à titre complémentaire	☐	☐	☐	☐
Type d'activité :				

2. <u>Revenus de remplacement</u> (chômage, maladie, pension ...)	☐	☐	☐	☐
3. <u>Autres ressources</u>				
- Aide sociale	☐	☐	☐	☐
Si oui, laquelle ?				
- intervention du CPAS				
* attestation UNamur complétée par le CPAS	☐	☐	☐	☐
- allocation SPF personnes handicapées	☐	☐	☐	☐
* attestation du SPF Personnes handicapées avec montant total versé en 2024				

Biens immobiliers

Propriétaire de l'habitation familiale

Partie de l'habitation familiale louée ou occupée professionnellement en 2024

Biens immobiliers autres que l'habitation familiale

Biens immobiliers à l'étranger

☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non

Autres biens immobiliers que l'habitation familiale

Type de bien	Mis en location en 2024	Loyer annuel de 2024
	☐ Oui ☐ Non	
	☐ Oui ☐ Non	
	☐ Oui ☐ Non	

*** copie d'un extrait de compte pour chaque loyer perçu en 2024**

☐ Vente d'un bien immobilier depuis 2024

*** copie de l'acte de vente**

Changements familial et/ou professionnel depuis le 1^{er} janvier 2024

A. Changement familial * *attestation ou preuve officielle du changement*

	Qui ?	Date
☐ Séparation		
☐ Divorce		
☐ Fin cohabitation légale		
☐ Décès		

B. Changement professionnel * *attestation ou preuve officielle du changement avec dates*

	Qui ?	Date
☐ Perte d'emploi principal avec indemnités : ☐ Oui ☐ Non		
☐ Chômage		
☐ Maladie/invalidité		
☐ Pension/prépension		
☐ Faillite		
☐ Mise en disponibilité (agent services publics)		
☐ Autre :		

Changements de composition de ménage depuis le 1^{er} janvier 2024

	Qui ?	Date
☐ Arrivée au domicile		
☐ Départ du domicile		
☐ Naissance ou adoption		

Saisies sur salaire/Médiation de dettes/Règlement collectif de dettes

*** *preuve officielle avec date***

Demande de prêt

- ☐ Je demande le prêt de 1 144 € en cas de refus de réduction de minerval
- ☐ Je demande le prêt de 785 € en cas d'octroi de la réduction « condition intermédiaire » de la FWB à 835 €
- ☐ Je demande le prêt de 785 € en cas d'octroi de l'intervention financière de l'UNamur à 835 €
- ☐ Je demande le prêt de 324 € en cas d'octroi de la réduction « condition modeste » de la FWB à 374 €

Déclaration

Je déclare ici toute ressource qui ne figure pas dans les précédentes rubriques :

.....
.....

Je déclare

- avoir pris connaissance de la procédure de demande et des délais spécifiques à chaque intervention,
- avoir donné dans ce formulaire les renseignements complets et exacts concernant ma situation et celle de ma famille, ainsi que toutes les ressources
- et avoir joint à ce formulaire tous les documents demandés.

Je sais que la Cellule sociale des étudiants me communiquera la décision relative à ma demande et, le cas échéant, m'accordera l'intervention uniquement

- si je respecte la procédure et les délais précisés
- si je donne tous les renseignements complets et exacts demandés.

Date :

Signature de l'étudiant :

.....

Signature du parent

(sauf si l'étudiant a un domicile distinct) :

.....

Les données que vous nous communiquez (via ce formulaire + documents justificatifs) sont indispensables pour que la Cellule sociale des étudiants de l'Université de Namur puisse donner suite à votre demande d'information et/ou d'intervention. Nous complétons votre dossier avec vos données d'inscription à l'Université de Namur et les données pertinentes obtenues lors de l'examen de votre demande. Les données sont traitées par l'asbl Université de Namur qui dispose d'un délégué à la protection des données. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données et sur vos droits, vous pouvez consulter www.unamur.be/vie-privee.